

Les jurements sous les Bernois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 22

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

travail c'est l'encens, c'est le parfum, c'est la prière. Le travail, c'est la lampe sainte allumée sur l'autel. Aime ton travail. Cours-y avec joie, comme l'enfant court à sa mère. Debout, debout, le jour se lève, la cigale et l'alouette chantent depuis longtemps.

Répons. O sœur, pourquoi viens-tu me rappeler ma misère, ma triste et souffrante humanité ? J'étais si bien dans le sommeil, dans la mort, dans la nuit, dans le néant. Je jouissais de ne plus me sentir, de ne plus souffrir. O le bonheur d'être mort, de n'être plus qu'un atome, un souffle répandu dans l'air comme le souffle, comme l'âme d'une fleur effeuillée !... Pourquoi ne pas me laisser à mon repos, à mon anéantissement ? Pourquoi m'arracher des bras invisibles qui me berçaient dans des rêves délicieux, loin de la terre hostile, des hommes méchants ? O sœur ironique et cruelle, qui m'annonces en chantant qu'un jour nouveau s'ajoute à la chaîne lamentable de mes jours, et qui veux que le forçat entonne l'hymne de joie, l'hymne d'allégresse et de bonheur !

II. A MIDI

La terre brûlante fume comme un bûcher. Tout l'air cibre de la chaleur qui monte. Le soleil immobile étincelle, tel un grand bouclier accroché sur une draperie de velours bleu. Le long des routes pouilleuses, les attelages, la langue pendante, les yeux aveuglés de mouches, se trainent avec lenteur. Les bras et la poitrine nus, l'Homme travaille, accablé. L'Angelus de midi sonne et chante :

Verset. La sueur colle tes cheveux sur ton front et coule en ruisseaux sur tes épaules. Tes nerfs se tordent comme des cordes trop serrées. Repose-toi, Homme. Il est midi. La faim creuse tes entrailles. Va manger, reprends des forces pour poursuivre le chemin de ta journée, va t'asseoir à la table où la femme et tes enfants t'attendent...

Répons.... Oui, ils m'attendent, je le sais bien, ô ma sœur, comme une nichée de petits affamés !... Tu m'as réveillé avec le jour, et j'ai sué, j'ai peiné jusqu'à l'heure de midi, et je n'ai pas encore gagné leur pâtée... Les animaux des bois, les oiseaux des airs sont mieux partagés que moi. J'étais né pour être leur roi, et je suis esclave. La Création avait été faite pour m'appartenir, et l'on me chasse de partout. Quand l'homme sera-t-il délivré du crucifiement de sa chair, quand sera-t-il libre et heureux comme les animaux des bois et les oiseaux de l'air ?

III. AU CRÉPUSCULE

Le soleil est descendu de l'autre côté de la montagne. Ça et là brillent encore quelques taches de lumière, des plaques d'or qui mettent de merveilleuses orfèvreries sur les tapis des collines. Dans les mers du ciel coguent de petites îles vermeilles, des flottes fantastiques de nuages dont les voiles semblent faites d'ailes de flamants roses. Sur toute la vallée, avec une mansuétude de bénédictions, s'étend une paix bienfaisante. Les cheminées fument. Quelques lumières apparaissent. L'Angelus du soir sonne et chante :

Verset. Homme, redresse ton échine ployée, et regarde autour de toi. Comme les montagnes sont belles, comme tout est calme ! C'est la fin du jour, la fin de tes labeurs, de tes peines. Rentre chez toi, retourne aux bras de l'amour et du sommeil. Reprends le fil de tes rêves, bénis la nuit qui tombe, silencieuse et réparatrice, la nuit peuplée d'étoiles et de rêves ! Pour apaiser ta plainte, pour endormir ta douleur, ô Homme, fils d'Adam et de Job, je veux répandre sur toi comme des fleurs qui endorment, mes notes et mes sons les plus caressants, ceux qui donnent les jours heureux et guérissent de la vie. Ecoute ma voix, n'est-elle pas à tes oreilles comme le miel à ta bouche ? Et ne te semble-t-il pas que tu poursuis tes jours sur un sentier d'herbe tendre, entre des haies vertes et rafraîchissantes, et que la maisonnette riant sous le chèvrefeuille, la maisonnette où tu vas bientôt te reposer, est à toi ; que tout ce que tu vois autour d'elle, le verger, les arbres, le jardin, la fontaine, tout est à toi ? C'est le Travail qui a reconquis ta royauté perdue !

Répons. Chère cloche du soir, que ta voix est douce, que tes sons sont poétiques et charmants ! Tu donnes le Rêve, l'Illusion et l'Espoir dans le lendemain. Sonne, ô cloche, sonne encore, sonne longtemps, sonne toujours ; pendant toute la traversée de la sombre nuit, sonne le réveil radieux de mes songes, la réalisation enchantée de mes rêves, sonne la fin de mon esclavage, sonne la liberté de l'Homme !...

La chute de la nuit pacifie la terre, et la terre s'endort doucement aux sons des cloches du soir, comme un enfant s'endort aux chants de sa mère. V. Tissor

Les jurements sous les Bernois.

Une vieille ordonnance bernoise sur les jurements et les imprécations, qui étaient sévèrement punis, se termine par cette curieuse disposition :

« Il y en a qui prétendent couvrir la faute du jurement par quelque changement de mot, et par l'addition ou diminution de quelques syllabes, croyant que quand ils ne prononcent pas le jurement tout entier et expressément, il n'y a nul risque, qu'ils ne font point de mal et qu'ils n'ont pas juré. Mais comme ce ne sont que des interprétations et des excuses vaines, qui doivent être réputées pour le jurement même, puisqu'il est écrit : *Que votre parole soit oui, oui, non, non, car ce qui est par dessus est du malin* ; nous défendons tous ces discours tournés et déguisés, et voulons que ceux qui les ont prononcés soient considérés comme s'ils avaient effectivement fait le jurement, et qu'ils subissent les mêmes peines. »

Ainsi donc, suivant cette ordonnance, il n'aurait pas été permis de se servir des expressions suivantes : *Que diantre fais-tu là ? Va te faire fiche ! Non d'une pipe ! Sapristi ! Mille bombes ! Nom d'un nom ! Nom de bleu !* etc. etc.

Un Anglais, arrivé trop tard pour assister à une fête de lutteurs dans le canton de Berne, témoigne tout son regret de ne pas avoir vu le vainqueur.

« Monsieur, si vous désirez absolument faire sa connaissance, dit le maître d'hôtel, la chose est facile, Arnold Flugli demeure à demi-lieue d'ici. Vous le trouverez sans doute aujourd'hui.

Le fils d'Albion se renseigne exactement, fait sceller un cheval et part. Arrivé à l'endroit indiqué, il ne tarde pas à trouver Arnold qui plantait des pommes de terre.

— Aoh ! c'est vous le fameux lutteur ?
— Oui, monsieur, c'est moi qui ai obtenu hier le premier prix.

— Aoh ! voulez-vous lutter avec moi ?
— Si cela vous fait plaisir...

L'Anglais saute à bas de cheval et ôte son habit. Ne connaissant pas la lutte suisse, il boxe vigoureusement, sans attendre de préliminaire, et jette le montagnard sur son séant. Vexé de cette manière de procéder, celui-ci empoigne de ses deux mains de fer son déloyal adversaire et le lance de l'autre côté d'un mur élevé de plus de trois mètres.

Sans se déconcerter, l'Anglais lui crie : « Aoh ! monsieur le lutteur, lancez aussi le cheval à moi. »

Aimer à la franche marguerite.

Dans cette saison où nous voyons partout les jolies marguerites émailler nos prairies, le moment ne peut être mieux choisi pour expliquer cette locution ordinairement employée pour désigner une disposition d'amour pleine de sincérité et de confiance.

Telle est la tendance du cœur de l'homme que, dans toutes les passions qu'il éprouve, il ne saurait jamais s'affranchir d'une sorte de superstition. L'amant est curieux, inquiet, il veut pénétrer l'avenir, pour lui arracher le secret de sa destinée. Il rattache ses craintes et ses espérances à toutes les pratiques mystérieuses que son imagination lui fait croire capables de changer la volonté du sort et de la disposer en sa faveur. Il veut trouver dans tous les objets de la nature des assurances contre les craintes dont il est assiégé. Il les interroge sur les sentiments de celle qu'il adore. Les fleurs, qui lui présentent son image, lui paraissent surtout propres à révéler l'oracle de l'amour. Lorsqu'il va rêvant dans la prairie, il cueille une marguerite, il en arrache les pétales l'un après l'autre, en disant tour à tour :

« M'aime-t-elle ? — pas du tout, — un peu, — beaucoup, — passionnément, » dans la persuasion que ce qu'il tient à savoir lui sera dit par celui de ces mots qui coïncidera avec la chute du dernier pétale. Si ce mot est *pas du tout*, il gémit, il se désespère ; si c'est *passionnément*, il s'enivre de joie, il se croit destiné à la suprême félicité, car la marguerite est trop franche pour le tromper.

Les amoureux villageois emploient aussi la plante appelée vulgairement pissenlît ou dent-de-lion, pour savoir s'ils sont aimés. Ils soufflent fortement sur les aigrettes duveteuses de cette plante, et, s'ils les font toutes envoler d'un seul coup, c'est un signe certain qu'ils ont inspiré un véritable amour.

La guerre aux oignons. — La *Revue municipale* dit qu'on vient d'établir dans une des compagnies des tramways électriques de Cincinnati, un règlement qui est, paraît-il, sans précédent dans les annales de cette ville.

Depuis quelque temps, le président de la Compagnie recevait presque chaque jour des plaintes de femmes ayant l'habitude de voyager dans les tramways. Ces dames disaient que l'haleine des conducteurs avait un parfum d'oignon cru, rendant le séjour dans les voitures absolument intolérable.

Dernièrement, vingt femmes habitant un des faubourgs de Cincinnati se sont rendues en corps au bureau du président et ont déclaré qu'elles ne s'en iraient point sans emporter la promesse formelle que l'odeur de l'oignon cru disparaîtrait des tramways de la Compagnie.

Le président leur promit de donner satisfaction à leur requête. Après plusieurs jours et pas mal de nuits de mûre réflexion, il se décida à rédiger un règlement portant que les conducteurs de la Compagnie devront dorénavant s'abstenir de manger des oignons crus, vingt-quatre heures au moins avant de commencer leur service.

Il y a quelques villes de France — et surtout dans le Midi — où ce règlement devrait bien être appliqué.

Voitures musicales. — Nous avons parlé dernièrement des réclames ambulantes. Une nouvelle variété de celles-ci vient d'être inaugurée, à Paris, par un grand loueur de pianos. C'est une voiture à bras, trainée par un seul homme et dont le plateau supporte deux grandes pancartes se rejoignant à leur partie supérieure. Sur chaque face est peint un des instruments cher à M. Reyer, dont on promène ainsi le nom dans toutes les rues. Dès que les roues se mettent en mouvement, elles actionnent un mécanisme, et aussitôt de mélodieux accords, aux sons métalliques, frappent les oreilles des passants. C'est ainsi que l'homme chemine. Hier, sous la pluie, nous dit le *Gaulois*, des mélomanes enrégés suivaient la nouvelle boîte à musique... Tel autrefois Orphée entraînait les bêtes à sa suite.

La reponsa d'on valet.

On a la nortse ora po djuî ai cartès. Se vo z'eintrâ dein on cabaret après midzo, vo z'etès sù dè vairè quasu à totès lè trabliliès dâi dzouvenès dzeins, dè cliiâo que sont mariâ et mîmameint dâi tot vilho, s'ein bailli à tapâ su la trablilia avouè lè cartès, et vo n'ouèdès què baoilâ : pique atout ! vingt de trèfle ! binocle ! quarante de fous ! équeceptra.

Et n'est pas rein què lè dzo su senanna que font cein.

La demeinde, cliiâo que n'amont pas djuî ai gueliès, brassont cliiâo cartès tota la véprâ, que faut què l'ao fennè lè vignont criâ po allâ bairè lo café et sè dépatont vito dè l'âi allâ po poâi vito reimpougni lo dju et lâi restont dâi